



PLANS DE FORMATION EN LIGNE

VOLET 1

Organisation du travail et productivité

0,9 unité d'éducation continue

CRÉER UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL COLLABORATIF POUR UNE ÉQUIPE EN TÉLÉTRAVAIL

Description

Travailler de façon efficiente en équipe en télétravail demande de mettre en place une chaîne d'outils efficace. Dans cette formation, vous découvrirez comment un ensemble d'outils permettent de travailler à distance et vous apprendrez à définir un environnement de travail numérique collaboratif pour des équipes en télétravail.

Objectifs

- Sélectionner les bons outils
- Définir un environnement de travail à distance
- Communiquer efficacement

Contenu

- Connaître les outils disponibles
- Analyser les forces et les faiblesses
- Analyser les besoins : communication, partage de documents, travail collaboratif, compétences disponibles
- Définir l'environnement numérique
- Analyser son environnement numérique
- S'appropriier les outils

Nombre d'heures

2 heures

Frais d'inscription

199 \$ plus les taxes applicables

Clientèle visée

Dirigeants, chefs d'équipes, toute personne devant travailler à 2 ou plus

Formateur



Yannick Francillette

Professeur en informatique à l'UQAC, Yannick Francillette est spécialisé dans le domaine du jeu vidéo. Il enseigne aux étudiants les outils de développement de jeu vidéo et surtout les méthodes et outils de communication pour collaborer sur des projets de grande envergure. Depuis 2018, il enseigne certains cours en collaboration avec l'École NAD-UQAC à Montréal.

GESTION D'UNE ÉQUIPE ET D'UN PROJET À DISTANCE

Description

Apprenez les rudiments de la gestion d'équipes virtuelles (équipes fragmentées sur plusieurs sites) et développez des stratégies de leadership, de coordination, de synchronisation et de motivation des membres de votre équipe. De plus, apprenez à organiser et à mettre en place une structure d'équipe virtuelle. Cette formation présentera des exemples concrets tirés de cas réels.

Objectifs

- Comprendre le contexte de la virtualité et les problématiques spécifiques qui y sont rattachées
- Apprendre les éléments de base permettant de structurer et d'organiser une équipe virtuelle

Contenu

- La virtualité, le leadership transversal et la structure de l'équipe à distance
- Problématiques clés : la communication, le partage d'information, la synchronisation, l'isolement, la cadence
- Stratégies efficaces basées sur l'autonomisation, la rigueur et la régularité, la mise en place de routines, la transparence
- Définir l'environnement numérique et l'écosystème d'outils pour structurer l'équipe virtuelle

Nombre d'heures

2 heures

Frais d'inscription

199 \$ plus les taxes applicables

Clientèle visée

Gestionnaires de projets, chefs d'équipes, coordonnateurs, membres d'une équipe à distance, toute personne devant travailler à 2 ou plus dans une équipe virtuelle

Formateur



Bruno Bouchard, Ph. D., IEEE senior

Bruno Bouchard est directeur du Module d'informatique et de mathématique à l'UQAC. Il enseigne aussi la gestion de projets dans le domaine de l'informatique. Depuis plus de 15 ans, il a été gestionnaire de projets sur des mandats avec des entreprises et organismes publics : formations en ligne, jeux vidéo sérieux, logiciels d'intelligence artificielle pour l'entreprise manufacturière, etc. Une grande partie de ces projets impliquaient des équipes fragmentées sur plusieurs sites. Le professeur Bouchard détient également une certification professionnelle en gestion de projets Agile/Scrum « Professional Scrum Master I (PSM-I) ».

COMPRENDRE ET RÉAGIR RAPIDEMENT AUX TRANSFORMATIONS DE VOTRE ENVIRONNEMENT : LES CLÉS D'UN LEADERSHIP ADAPTATIF DANS VOS ÉQUIPES DE TRAVAIL

Description

L'exercice de votre leadership en tant de crise : les attitudes et les comportements qui sauvent.

Objectifs

- Lire et s'adapter à un contexte organisationnel en changement rapide
- Le rôle des biais cognitifs et la chaîne CPCIC
- Éviter et contrôler vos réflexes d'autodéfense – la gestion de l'incertitude
- Travailler votre capacité à construire du sens dans vos équipes de travail
- Développer votre ambidextrie organisationnelle

Contenu

- Lire un contexte organisationnel en changement rapide – quelques modèles de gestion pour comprendre votre leadership
- Le rôle des biais cognitifs et vos réflexes d'autodéfense
- Quelques modèles de leadership pour en comprendre l'évolution – VUCA et PILA
- Les outils et techniques du leader pour affronter l'adversité
 - Les stratégies des « optimistes »
 - Quelques leçons des *Navy Seal* – le rôle des « guetteurs »

Nombre d'heures

3 heures

Frais d'inscription

299 \$ plus les taxes applicables

Clientèle visée

Dirigeants, gestionnaires et superviseurs des équipes de travail

Formateur



Emmanuel Colomb

Professeur associé au Département des sciences humaines et membre du Laboratoire de recherche en intervention sur l'éthique professionnelle (LARIEP), chargé de cours au Département des sciences économiques et administratives depuis 2006 et à l'École nationale d'administration publique (ENAP) depuis 2020, Emmanuel intervient dans de nombreux mandats organisationnels pour la Formation continue de l'Université du Québec à Chicoutimi. Il donne un cours portant spécifiquement sur le leadership dans les groupes et les organisations. Reconnu pour son dynamisme et ses approches pédagogiques novatrices intégrées à la pratique et à la culture des organisations, il relève de nombreux défis de formation et d'accompagnement que lui présente l'UQAC à travers tout le Québec.

MILIEUX DE TRAVAIL SYNDIQUÉS ET MILIEUX DE TRAVAIL NON SYNDIQUÉS : QU'EN EST-IL DES DROITS DE GÉRANCE DE L'EMPLOYEUR DANS LE CONTEXTE DE TRAVAIL À DISTANCE?

Description

Il sera expliqué aux participants les principales différences pour l'application des droits de gérance en fonction de la présence ou non d'une association accréditée (un syndicat), et ce, en fonction des principales législations applicables et à la lumière du nouveau contexte du travail à distance.

Objectifs

- Prendre conscience des principales règles de droit pour la gestion des relations de travail lorsqu'il y a présence d'une unité de négociation accréditée (un syndicat) par rapport à ce qu'il en est dans les autres cas
- Connaître les dispositions d'ordre général des législations applicables
- Prendre conscience des changements à apporter dans la gestion des ressources humaines en fonction de la présence d'une unité de négociation au sein de l'entreprise

Contenu

- Présentation du contrat de travail selon le Code civil du Québec et des dispositions relatives au travail prévues à la Charte des droits et libertés de la personne
 - La genèse de la Loi sur les normes du travail et ses principales dispositions
 - Qu'advient-il de la gestion des RH lorsqu'un syndicat est accrédité dans votre organisation en vertu du Code du travail?
- N. B. Comme la formation est limitée dans le temps, il ne sera abordé que les dispositions des principales lois provinciales du travail, faisant du coup abstraction des environnements de travail régis par la législation fédérale.

Nombre d'heures

2 heures

Frais d'inscription

199 \$ plus les taxes applicables

Clientèle visée

Des dirigeants d'entreprises qui doivent composer avec la réalité du travail à domicile dans le contexte actuel et les changements qui risquent d'en découler

Formateur



Daniel Gagnon

Professeur titulaire à l'UQAC depuis 1989, Daniel Gagnon est avocat et membre de l'ordre des conseillers en ressources humaines agréés. Il dispense régulièrement des formations destinées à des organisations publiques ou privées, en plus d'agir à titre de conseiller stratégique auprès de PME ou d'organisations syndicales. Il a été avocat en pratique privée et dirigeant d'entreprises au cours de sa carrière professionnelle.

Formation continue

Université du Québec à Chicoutimi
555, boulevard de l'Université
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
418 545-5011, poste 1212
formationcontinue@uqac.ca
formationcontinue.uqac.ca

NOTES

Attestation de participation : Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par la Formation continue de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun des apprenants. Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue. Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée doit être suivi pour recevoir une attestation de participation.

Outils complémentaires : Des mesures de suivi de la progression de l'équipe d'implantation sont également disponibles pour les dirigeants qui le souhaitent. Possibilité d'accompagnement supplémentaire d'un conseiller virtuel ou sur place. Un soutien technique est disponible pour le dépannage en ligne et pour répondre à toutes vos questions d'ordre technique.